



**HAL**  
open science

## Déols, places Carnot et La Fayette : mutation fonctionnelle d'un espace, entre cimetière paroissial et place, du Xe au XIXe siècle (Indre)

Gwenaël Roy, Françoise Yvernault

### ► To cite this version:

Gwenaël Roy, Françoise Yvernault. Déols, places Carnot et La Fayette : mutation fonctionnelle d'un espace, entre cimetière paroissial et place, du Xe au XIXe siècle (Indre). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2022, *Varia*, 61. hal-03985898

**HAL Id: hal-03985898**

**<https://hal.science/hal-03985898v1>**

Submitted on 13 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

---

## Déols, places Carnot et La Fayette : mutation fonctionnelle d'un espace, entre cimetière paroissial et place, du X<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (Indre)

*Déols, Carnot and La Fayette's squares: functional transformation of a space; between churchyard and square, between the 10th and 19th centuries (France, Indre)*

Gwenaël Roy et Françoise Yvernault

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/5415>  
ISSN : 1951-6207

### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

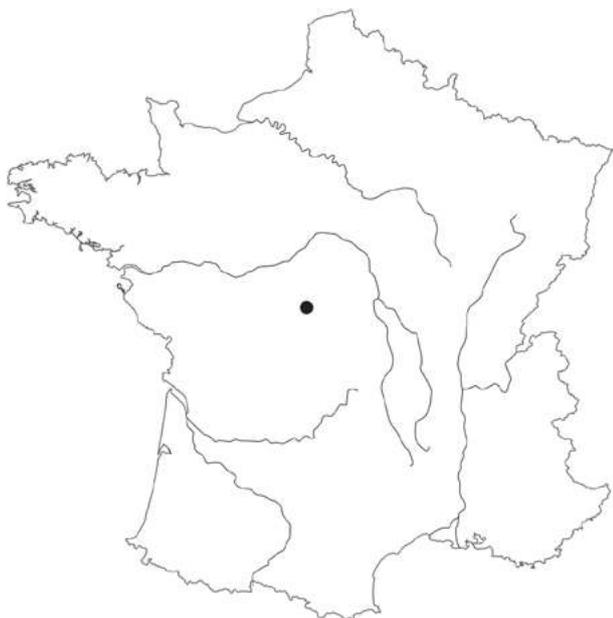
### Référence électronique

Gwenaël Roy et Françoise Yvernault, « Déols, places Carnot et La Fayette : mutation fonctionnelle d'un espace, entre cimetière paroissial et place, du X<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (Indre) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 61 | 2022, mis en ligne le 23 mars 2022, consulté le 23 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/racf/5415>

---



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Gwenaël ROY<sup>1</sup> et Françoise YVERNAULT<sup>2</sup>  
avec la collaboration de Didier DUBANT<sup>3</sup>

**Déols, places Carnot et La Fayette :  
mutation fonctionnelle d'un  
espace, entre cimetière paroissial  
et place, du X<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (Indre)**

*DÉOLS, CARNOT AND LA FAYETTE'S  
SQUARES: FUNCTIONAL TRANS-  
FORMATION OF A SPACE, BETWEEN  
CHURCHYARD AND SQUARE,  
BETWEEN THE 10TH AND 19TH  
CENTURIES (FRANCE, INDRE)*

**Mots-clés :** Cimetière paroissial, place, église, chapelle, sépulture, Moyen Âge, époque moderne.

**Keywords:** *Churchyard, square, church, chapel, grave, Middle Ages, modern period.*

**Résumé :** Les observations archéologiques réalisées en 2010 en amont du réaménagement des places Carnot et La Fayette à Déols (Indre) ont permis d'explorer près de 13 000 m<sup>2</sup> au cœur de la ville. Les informations recueillies concernent les mutations d'un espace périphérique à l'église Saint-Etienne dont la fonction alterne entre cimetière paroissial et place au cours des périodes médiévale et moderne. Des maçonneries ont également été mises au jour, parmi lesquelles un massif pourrait se rapporter à un second édifice religieux aujourd'hui disparu, la chapelle Sainte-Marie. La confrontation des données avec celles acquises dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> s. affine la compréhension de l'évolution de l'organisation spatiale de cet espace central de Déols entre le x<sup>e</sup> et le xix<sup>e</sup> s.

**Abstract:** *Archaeological observations carried out in 2010 before the redevelopment of the Carnot and La Fayette's squares in Déols (Indre) have allowed the exploration of nearly 13,000 m<sup>2</sup> in the city center. The information collected concerns the mutations of a space around the Saint-Etienne church whose function alternates between churchyard and place during the medieval and modern periods. Masonry was also uncovered, among which a massif could be correspond to the Sainte-Marie's chapel, which has now disappeared. The comparison between the data with those acquired in the second half of the twentieth century refines the understanding of the evolution of the spatial organization of this central space of Déols between the 10th and 19th centuries.*

1. Inrap Centre Île-de-France, 148 avenue André Maginot, 37100 Tours, UMR 7324 CITERES-LAT, gwenael.roy@inrap.fr

2. Inrap Centre Île-de-France, 148 avenue André Maginot, 37100 Tours, francoise.yvernault@inrap.fr

3. Inrap, Siège, 121 rue d'Alésia, 75014 Paris, didier.dubant@inrap.fr

## 1. LES DONNÉES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DE LA VILLE DE DÉOLS

- 1.1. Déols à travers les sources historiques
- 1.2. Déols à travers les découvertes anciennes

## 2. LE CONTEXTE DE L'OPÉRATION

### 3. LA PLACE CARNOT, UN ESPACE AUX USAGES VARIÉS, ENTRE CIMETIÈRE ET PLACE

- 3.1. Phase 1 : un cimetière du X<sup>e</sup> à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.
- 3.2. Phase 2 : l'aménagement d'une place à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.
- 3.3. Phase 3 : la réfection de la place à partir du XIII<sup>e</sup> s.
- 3.4. Phase 4 : une deuxième phase d'inhumation entre le XIV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> s.

### 4. UN BÂTI DENSE SUR LA PLACE LA FAYETTE

### 5. DISCUSSION ET RESTITUTION DE L'ÉVOLUTION DE L'AIRE SÉPULCRALE DES PLACES CARNOT ET LA FAYETTE

## CONCLUSION

### ■ BIBLIOGRAPHIE

## INTRODUCTION

L'étude qui suit rend compte des résultats d'un diagnostic archéologique réalisé en 2010 à l'emplacement des places Carnot et La Fayette à Déols. Cette commune se situe à 3 km au nord-est de Châteauroux, dans le département de l'Indre.

La ville de Déols est implantée dans un méandre de l'Indre, sur le versant bordant la rive droite d'un affluent de la rivière, le Montet (Fig. 1).

L'emprise concernée s'inscrit dans un environnement patrimonial complexe qui englobe le cimetière paroissial de l'église Saint-Étienne, en usage jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> s., et jouxte des édifices dont les origines remontent au début du Moyen Âge : église Saint-Étienne (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.), abbaye Notre-Dame de Déols (X<sup>e</sup> s.), porte de l'horloge (XV<sup>e</sup> s.).

## 1. LES DONNÉES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DE LA VILLE DE DÉOLS

### 1.1. Déols à travers les sources historiques

Au VI<sup>e</sup> s., Grégoire de Tours mentionne Déols dans le *De Gloria confessorum*, où il relate les vies de saint Ludre et de son père, saint Léocade, durant le III<sup>e</sup> s. (DUBANT 2016 : 434 et REVOL 2016). Deux sarcophages datés du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> s., abrités dans les cryptes situées sous le chevet de l'église Saint-Étienne, sont attribués aux deux saints ; ils font l'objet de pèlerinages durant le premier Moyen Âge (HUBERT s. d. ADI, D39(4) : 14, 17). Le premier, en marbre blanc des Pyrénées, présente des sculptures de scènes de chasse. Le second, en calcaire oolithique Bathonien (J2), facies existant dans la zone de Boisramier à Ambraut (Indre), a été retrouvé entièrement brisé en 1862 et reconstitué en 1873 ; il est également décoré mais moins richement. Grégoire de Tours mentionne à nouveau le site de Déols sous le terme de *vicus* dans les Dix Livres d'Histoire (œuvre anciennement dénommée l'Histoire des Francs), au sujet d'une bataille qui aurait eu lieu à proximité en 469 (DUBANT 1985). *Vicus* désignerait ici une agglomération ouverte, sans fortification, et possédant une *ecclesia* (HERVÉ 2012 : 150).

Au X<sup>e</sup> s., les seigneurs de Déols parviennent à constituer un vaste domaine recouvrant la quasi-totalité des territoires berrichons demeurés dans la mouvance aquitaine. Ils y construisent une forteresse destinée à devenir le centre de leur possession sur le site naturel le plus propice à l'édification de fortifications, sur le site actuel de Châteauroux (DEVAILLY 1969 : 312). Désireux d'installer une communauté de clercs près de leur résidence, le 10 septembre 917, Ebbes le Noble, seigneur de Déols, et sa femme Hildegard fondent une abbaye consacrée aux saints apôtres Pierre et Paul et à Notre-Dame (Fig. 2). Fidèles de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, ils affilient le monastère à l'abbaye de Cluny, dont il s'affranchit de la tutelle en 942, après la mort de l'abbé Odon : "à partir de cette date, les moines de Déols élisent désormais eux-mêmes leur abbé" (HUBERT 2009 : 37). La charte de fondation de l'abbaye bénédictine Notre-Dame de Déols associe le toponyme au terme *villa* qu'elle situe sur le territoire de la viguerie de Brives, localisée à environ 17 km à l'est, sur le passage de la voie antique de Bourges à Poitiers : "*Villa Dolis, in vicaria Brivensi, in territorio Bituricensi*" (HUBERT s. d. ADI, D39(4) : 22). L'établissement monastique aurait intégré dès sa création une agglomération préexistante, probablement d'origine antique, dont la trame parcellaire aurait



Fig. 1 - Localisation de l'opération dans l'agglomération castelroussine (B. Marsollier, Inrap).

contraint l'orientation vers le nord-est de l'abbatiale ainsi que celle de l'église Saint-Germain donnée au monastère au moment de sa fondation (DUBANT *in* PÉCHERAT *et al.* 2009 : 27). Pour autant, il apparaît délicat de présager de la morphologie du territoire de Déols à cette époque. Les travaux conduits par É. Zadora-Rio sur la formation des territoires en Indre-et-Loire soulignent bien les difficultés à définir précisément le terme *villa* entre le viii<sup>e</sup> et le x<sup>e</sup> s. : “Il faut admettre, sans doute, que le terme de *villa* ne nous donne aucune information sur la structure groupée ou dispersée de l'habitat : il peut désigner un village, des exploitations paysannes dispersées, aussi bien qu'une résidence aristocratique, associée ou non à un habitat groupé” (ZADORA-RIO 2008 : 85). Dans le cas présent, le terme *villa* s'insère dans une énumération dont l'objectif est de localiser le toponyme (RENARD 2010 : 165). La signification du substantif ici est certainement à rapprocher de celle du finage “entendu au sens de territoire exploité par un établissement humain, que celui-ci constitue un habitat groupé ou non. [...] La notion de finage inclut les terres et les bois exploités par les habitants et sous-entend une emprise collective sur l'espace, notamment par l'exercice de droits d'usage” (RENARD 2010 : 168-169). Au xii<sup>e</sup> s., Déols bénéficie à la fois de sa localisation au centre d'une grande seigneurie et de la présence d'un grand monastère.

L'acte de fondation de l'abbaye livre également la première mention des églises consacrées à Saint-

Germain et à Sainte-Marie. Elles y sont identifiées comme des chapelles associées au domaine abbatial : “*molendinum etiam unum quod est in Dolis, cum capella Sancti Germani ; Capella Sancte Marie cum uno farinario*” (Hubert s. d., D39(4) : 4, Hubert s. d., F124). Par ailleurs, une copie de l'acte de fondation de l'abbaye indique que les chapelles sont situées dans la *villa* de Déols, “*capellam in honore sancti Germani et quantum in ipsa villa visua sum habere*” (AN Chartes de Déols, f<sup>o</sup>2v). La première est incluse dans le mur d'enclos de l'abbaye et son chevet servit de point de contact à l'enceinte urbaine (FAUCONNEAU-DUFRESNE 1873 : 124), érigée au début du xiv<sup>e</sup> s. La seconde, dite aussi Sainte-Marie-la-Petite pour la distinguer de l'abbatiale consacrée elle aussi à Notre Dame, est aujourd'hui disparue et se trouvait place La Fayette.

La première mention de bourg pour désigner Déols apparaît vers 1020 : “*Dolis... burgo qui circa monasterium, Omne jus distractionis mee Odo, senior Dolis quod habeam in burgo Sancte Marie integerrime*” (Cartulaire de Déols, BnF ms lat n<sup>o</sup>11820, f<sup>o</sup> 63). D'autres suivront jusqu'au xiv<sup>e</sup> s. À cette période, “le latin est de plus en plus fréquemment remplacé par le français dans les actes et en 1348 [dans une lettre de Philippe IV de Valois] apparaît pour la première fois le terme de “bourg de Dieulx”, confusion ou plutôt glissement de sens qui n'existait pas dans les textes en latin (DUBANT *et al.* 1988 : 8). En 1453, dans

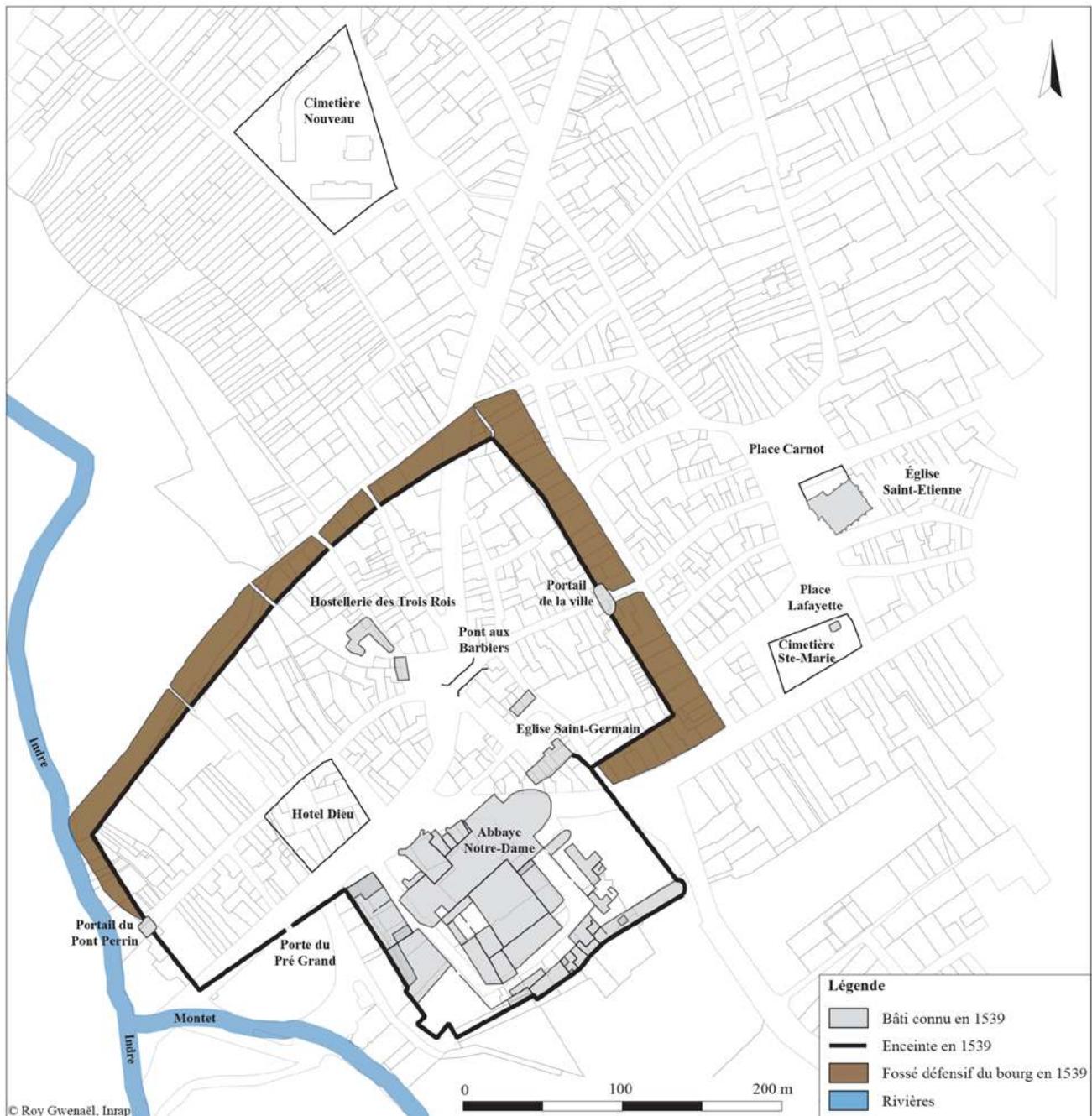


Fig. 2 - Déols en 1539 sur le fond cadastral actuel, à partir de DUBANT *et al.* 1988 (G. Roy, Inrap).

un accord passé entre Guillaume de Chauvigny et Simon abbé de Déols, apparaît la dénomination de “ville”: “ladite ville du bourg de Déols”<sup>1</sup> (*op. cit.*).

L’abbaye bénéficie de sa localisation sur le chemin menant à Saint-Jacques de Compostelle, en venant de Vézelay et Bourges. Elle accroît son rayonnement en devenant également un lieu de pèlerinage important à partir du XII<sup>e</sup> s., après des événements miraculeux

survenus le 31 mai 1187 alors que le roi de France Philippe Auguste décide, après avoir pris Issoudun (Indre), de marcher sur le château de Châteauroux qui était protégé par des hommes de Richard Cœur de Lion (PÉCHERAT *et al.* 2009 : 219).

À partir du XIV<sup>e</sup> s, les religieux de Déols réclament au roi de pouvoir fortifier le Bourg Dieu. Cette demande coïncide avec un afflux de population signalé par un abbé en 1439: “le monastère, l’église, le cloître, les chapelles, le cimetière et les lieux claustraux sont envahis par les gens du peuple, accompagnés de leurs [...] lits, ustensiles de ménage et même de leurs

1. Bail des revenus de l’Abbaye de Déols, 1594 (Grillon des Chapelles - *Notice sur l’Abbaye de Déols*, Paris, 1857 : 320-327).

animaux” (HUBERT 1931 : 219). Le 12 décembre de la même année, les habitants de Déols obtiennent l'accord du souverain de “parfaire les fortifications de la ville”. L'enceinte urbaine est alors accolée à la clôture de l'abbaye du côté sud (HUBERT s. d. ADI, F124). Le 16 juin 1443, les habitants obtiennent du roi de France, Charles VII, le renouvellement de l'autorisation accordée en 1439 et, le 28 septembre 1453, Guy III de Chauvigny (seigneur de Châteauroux), reconnaît la possibilité pour les religieux et habitants de Déols de “faire et parfaire les fortifications et emparement de la ville à leur plaisir”. Cependant, à l'est de la ville, les maisons établies autour de l'église Saint-Étienne ainsi que l'église Sainte-Marie-la-Petite sont laissées en dehors de l'enceinte.

Durant le Moyen Âge et le début de l'époque moderne, la ville de Déols compte donc trois paroisses : Saint-Germain, Sainte-Marie-la-Petite et Saint-Étienne, dont seule l'église Saint-Étienne a subsisté. Les trois églises sont réunies sous une même cure au début du xvii<sup>e</sup> s. : en 1657, Denis Contirel est curé de Saint-Germain, Sainte-Marie et Saint-Étienne (HUBERT s. d. ADI, F124). Cette réunion des paroisses, au moins pour les deux premières, pourrait avoir eu lieu dès le Moyen Âge, puisqu'en 1277 l'abbé de Déols prie l'archevêque de Bourges de réunir les églises Sainte-Marie-Mineure et Saint-Germain, “qui en

raison de leur pauvreté ne permettent pas de faire vivre les deux titulaires” (ADC G1). Quoiqu'il en soit, en 1772, seule la paroisse de Saint-Germain subsiste mais le caractère insalubre de l'église entraîne le transfert des fonts baptismaux dans celle de Saint-Étienne en 1779 (ADI G651, DUBANT 2004 : 101).

Plusieurs cimetières sont recensés à Déols. Un des plus anciens est celui de la paroisse Sainte-Marie, dissoute au xiii<sup>e</sup> s., cimetière qui s'étendait à l'origine sous la route d'Issoudun tracée à cet endroit après 1812 (Fig. 3). Ayant “survécu” à l'abandon de la chapelle, il sert à enterrer les défunts de la paroisse Saint-Étienne, en complément de son espace funéraire originel. Ce grand cimetière de Saint-Étienne est mentionné en 1545 et en 1674, le long de la “grande rue allant à Issoudun” (ADI G666). D'après les registres paroissiaux de la fin du xvii<sup>e</sup> s., le “cimetière ordinaire de cette paroisse [Saint-Étienne]” est celui de Sainte-Marie. Les inhumations se poursuivent dans le cimetière originel de la paroisse Saint-Étienne mais dans une moindre mesure. Celui-ci est d'ailleurs réduit en 1778 et son mur de clôture est détruit pour constituer une place publique, devant l'entrée de l'église, l'actuelle place Carnot. Les travaux de réaménagement de cet espace concernent également l'édifice avec la réfection d'un pilier sud, du sol de la nef et des collatéraux en carreaux de

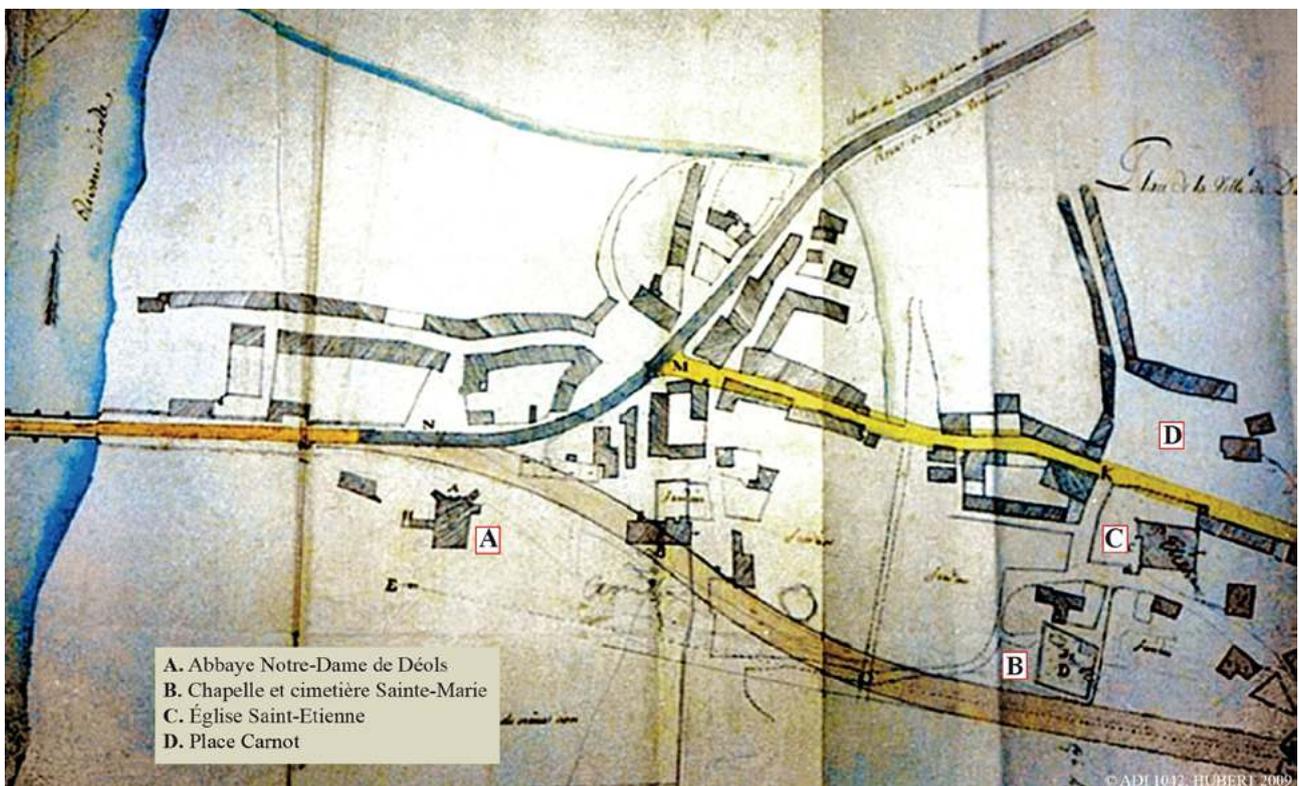


Fig. 3 - Détail du “plan de la ville de Déols dite le Bourg-Dieu, n° 22”. Au dos figure la mention “plan du Bourg-Dieu, levé en 1769 par M. Fassardy. 4 : routes de Paris à Toulouse et de Troyes à La Rochelle, traverse du bourg de Déols” (ADI 1042, HUBERT 2009 : 30).

pierres de taille, qui imposent un apport de remblai prélevé dans le cimetière (ADI G669). En 1822, la municipalité réfléchit à un autre emplacement pour le cimetière Sainte-Marie, réflexion qui aboutit en 1839 à la décision de transférer les tombes les plus récentes vers le nouveau au nord du bourg de Déols, à côté de l'actuel rond-point des Anciens Combattants et à 300 m au nord-ouest de l'église Saint-Étienne (ADI M3).

Un second espace funéraire est mentionné pour la première fois en 1494, sous la dénomination de "cimetière nouveau" (ADI, Inventaire série A, supplément 2, P. 249). Ce lieu ne servait pas qu'aux inhumations, puisque dans une transaction passée le 21 octobre 1506 entre les habitants et l'abbé de Déols, concernant le droit de pacage du Pré Grand (au sud-de l'abbaye Notre-Dame), il est précisé: "les habitants pourront faire tenir les autres foires, qui ont accoutumé estre tenues hors le dit Pré Grand, en un lieu le plus convenable qu'ils verront estre à faire, pourveu qu'ils ne les pourront faire tenir au cimetière neuf où elles auroient accoutummé estre tenu" (ADI DD3). Ce "Cimetière Neuf" ne semble pas avoir été utilisé très longtemps puisque les registres d'inhumations qui débutent à Déols en 1625 ne contiennent aucune mention d'enterrement au "Cimetière Neuf". Sa localisation n'est pas assurée mais la mise au jour d'inhumations attribuées aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.<sup>2</sup>, immédiatement au sud de l'emplacement du nouveau cimetière de 1839, suggère qu'il puisse s'agir du même site (AUDOUX et DUBANT 1983). Le passé funéraire du lieu pourrait avoir dicté le choix d'implantation du nouveau cimetière au XIX<sup>e</sup> s.

## 1.2 Déols à travers les découvertes anciennes

Parmi les premières découvertes au XIX<sup>e</sup> s., figure un fragment d'inscription funéraire du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. préservé dans le mur nord de la crypte de l'église Saint-Étienne où se trouve le sarcophage attribué à Léocade: *POL PATERNUS SABINI Fil* (Fig. 4).

Les premières fouilles dans le centre ancien de Déols concernent l'abbaye Notre-Dame et ses environs immédiats. En 1886, "à la recherche du gisant de Denise de Déols<sup>3</sup>", monsieur Blet Labrette découvrit dans le sol de sa cave, à l'emplacement du transept de l'église abbatiale Notre-Dame, une plate-tombe surmontée d'un gisant d'abbé. À par-



Fig. 4 - Inscription funéraire du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. préservée dans le mur nord de la crypte de l'église Saint-Étienne (E. Hubert).

tir de 1924, Jean Hubert entreprend une série de fouilles qui mettent au jour le déambulatoire de la crypte, "la croisée du transept [...], les vestiges du chœur ainsi que l'entrée de la nef sur le narthex" (PÉCHERAT *et al.* 2009: 90-91). À l'extérieur du chevet de l'abbatiale, trois niveaux superposés de sépultures sont découverts (PÉCHERAT *et al.* 2009: 109-110). D'autres opérations suivent sur le site de l'abbatiale de 1970 à 1993, qui livrent des sépultures à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice sous deux à trois mètres de matériaux de démolition et de remblais (PÉCHERAT *et al.* 2009: 65-66).

Des fouilles et des observations sont réalisées sur l'église Saint-Étienne à partir de 1965, où l'installation de réseaux donne lieu à la collecte de mobilier de la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (DUBANT *et al.* 1985). En 1967, le curé de Saint-Étienne réalise des sondages autour de l'église jusqu'à 2,50 m de profondeur et découvre dans le prolongement du chevet actuel, outre de la céramique sigillée et des morceaux de corniche sculptée, une abside polygonale attribuée à la fin du VI<sup>e</sup> s. (AUDOUX et DUBANT 1986). Les observations qui se succèdent à proximité de l'édifice, notamment dans le cadre de la construction de la nouvelle poste, livrent également leur lot de vestiges antiques: rue de l'Égalité, au nord de l'église, des tuiles antiques et des vestiges de voirie (ADI 4); à l'est, sur la place La Fayette, un fragment de chapiteau et de colonne mais pas de niveau antique en place sur le substrat calcaire (DUBANT 1984a). C'est d'ailleurs à la faveur de cet aménagement d'ampleur, à 50 m au sud de l'église Saint-Étienne et à l'est de la place La Fayette, que la découverte de plusieurs sarcophages attribués par typo-chronologie au VII<sup>e</sup> s. confirme la présence d'une nécropole du haut Moyen Âge dans ce secteur (DUBANT 1985). Par la suite, le cimetière du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. est également reconnu autour du chevet de l'église Saint-Étienne par diverses observations.

2. L'attribution chronologique de ces inhumations repose sur la présence, dans le comblement de certaines, de vases ayant une forme "dite de tirelire" dont la production est datée entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> s.

3. Denise de Déols (1173-1207), héritière de la famille de Déols.

## 2. LE CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Le projet de réaménagement des places Carnot et La Fayette par la municipalité en 2010 a conduit à la réalisation de neuf tranchées prospectives (ROY et DETANTE 2011). L'épaisseur et la richesse des niveaux archéologiques ont nécessité la réalisation ponctuelle de sondages profonds afin d'explorer la totalité de la stratigraphie tout en limitant l'impact destructif de la méthode. Une fouille partielle des couches d'occupation a été engagée pour cerner précisément les différentes phases d'aménagement. L'attention portée aux séquences funéraires s'est limitée à la fouille de quelques individus avec l'objectif de préciser la chronologie, d'identifier les principaux modes d'inhumation et la nature de la population représentée. En 2011, en complément du diagnostic, un suivi de travaux de réfection des réseaux d'eau a été mené à la périphérie des places. Face aux contraintes techniques, l'enregistrement des données a pris la forme de coupes (logs) et de clichés. Les résultats présentés ici proviennent de la compilation des données issues des deux interventions (Fig. 5 et 6).

## 3. LA PLACE CARNOT, UN ESPACE AUX USAGES VARIÉS, ENTRE CIMETIÈRE ET PLACE

Quatre phases d'occupation successives caractérisent cet espace de près de 2000 m<sup>2</sup>.

### 3.1. Phase 1 : un cimetière du x<sup>e</sup> à la seconde moitié du xii<sup>e</sup> s.

La première phase marque la mise en place d'un cimetière sur la totalité de l'espace considéré : elle est représentée par les treize sépultures les plus profondes observées dans les tranchées 1 à 6. La séquence funéraire apparaît entre 1,10 m et 1,60 m de profondeur sous le niveau de sol actuel. Elle se vérifie également dans les logs situés en périphérie de la place, dans le cadre du suivi de travaux. En revanche, elle est absente des plus éloignés, implantés à l'entrée des rues débouchant sur la place : logs 3, 5 et 8. Ces observations permettent donc de circonscrire précisément l'étendue du cimetière dont les limites semblent s'accorder avec celles de l'actuelle place Carnot.

Les inhumations sont toutes creusées dans la roche calcaire. Les fosses, oblongues en plan, suivent l'orientation SO-NE (tête au sud, pieds au nord) adoptée par l'église Saint-Étienne contigüe à la place, au sud-est. Parmi cet ensemble, une seule a fait l'objet d'une étude exhaustive (F19 dans la tranchée 6) et cinq d'observations anatomiques partielles (F1, F2 et F4 sujets 1, 2 et 3 dans la tran-

chée 1 ; DETANTE *in* ROY et DETANTE 2011 : 47-55). L'échantillon est évidemment assez restreint mais rien ne permet d'envisager qu'il y a eu une sélection particulière des inhumés et le contexte suggère que le recrutement de cet espace funéraire correspond à celui d'un cimetière paroissial classique (Tabl. 1).

Différents contenants sont présents :

- une cuve de sarcophage monolithe anthropomorphe (F7, Tr2, Fig. 7) ;
- trois coffrages, dont un mêlant probablement des matériaux périssables et des pierres préservées au niveau de la tête pour F19 (Tr6).

La densité de sépultures est forte dans certains secteurs : identifications de recoupements (F4.3, F19) et d'au moins une réduction dans le sarcophage F.7. Les données chronologiques disponibles portent sur deux analyses <sup>14</sup>C pratiquées sur les inhumations F4.3 (Tr1) et F19 (Tr6) et sur la datation céramique de sept tessons provenant du comblement de la sépulture F2 (Tr1). Ces résultats permettent de situer l'utilisation du cimetière entre le x<sup>e</sup> s. et la seconde moitié du xii<sup>e</sup> s.<sup>4</sup>

### 3.2. Phase 2 : l'aménagement d'une place à partir de la seconde moitié du xii<sup>e</sup> s.

La deuxième phase correspond à un moment d'abandon du cimetière. Tous les sondages et les logs ont révélé la présence d'un empierrement scellant la séquence funéraire précédente sur une épaisseur comprise entre 14 et 27 cm (Fig. 8). Celui-ci est également présent dans les logs réalisés à l'entrée des rues qui débouchent sur la place : rue de Coingt (log 3), rue Lamartine (log 17) et rue de l'Égalité (log 10) à l'est, rue Bertrand (log 5), impasse Carnot (log 6) et rue Marat (logs 11 et 12) à l'ouest. À ces endroits précis, les épaisseurs de l'aménagement

4. Datation <sup>14</sup>C de F.4.3 réalisée en 2010 par Beta Analytic Inc. (USA). Réf. Beta-281892.

Avant calibration : 850 +/- 40 BP. Après calibration à 2 Sigma (95 % de probabilité), l'échantillon est daté entre 1020-1210 AD. Calibration INTCAL04.

Datation <sup>14</sup>C de F.19 réalisée en 2010 par Beta Analytic Inc. (USA). Réf. Beta-281894.

Avant calibration : 880 +/- 40 BP. Après calibration à 2 Sigma (95 % de probabilité), l'échantillon est daté entre 1000-1160 AD. Calibration INTCAL04.

Parmi les sept fragments de céramique, un bord est attribué à la deuxième moitié du x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> s.

Sans élément de datation supplémentaire pour F.7, l'attribution aux vi-ix<sup>e</sup> s. pour l'usage des sarcophages trapézoïdaux suggère que la cuve mise au jour se trouve en remploi.

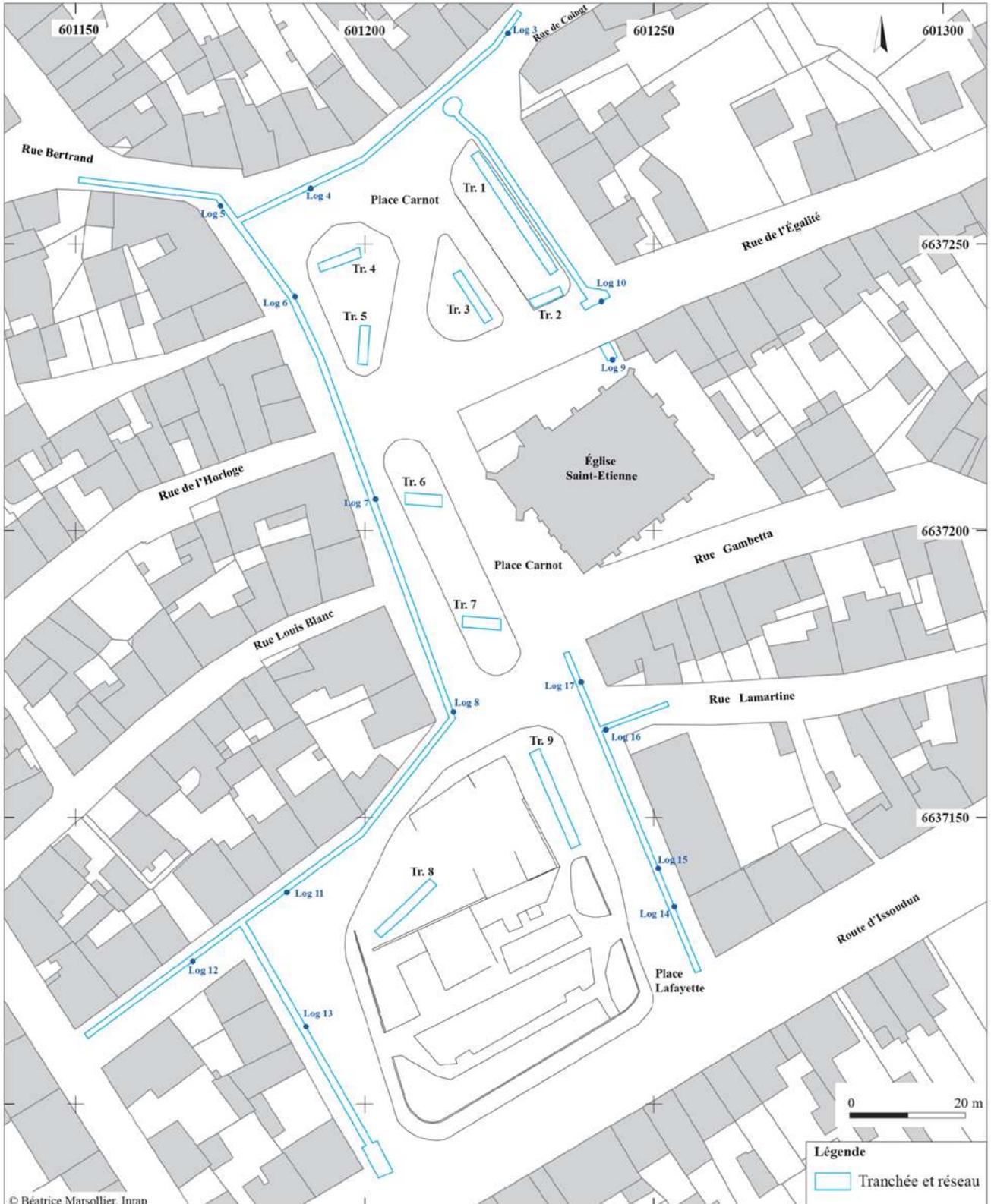


Fig. 5 - Localisation des fenêtres d'observations : sondages archéologiques et tranchées de réseaux (B. Marsollier, Inrap).

sont encore plus importantes (entre 35 et 70 cm) et témoignent des nombreuses réfections et recharges dont les axes de circulation ont fait l'objet. Très

compact et bien construit, l'empierrement est composé de cailloux et de graviers calcaires liés avec de l'argile qui lui confère une teinte jaune clair. Ces

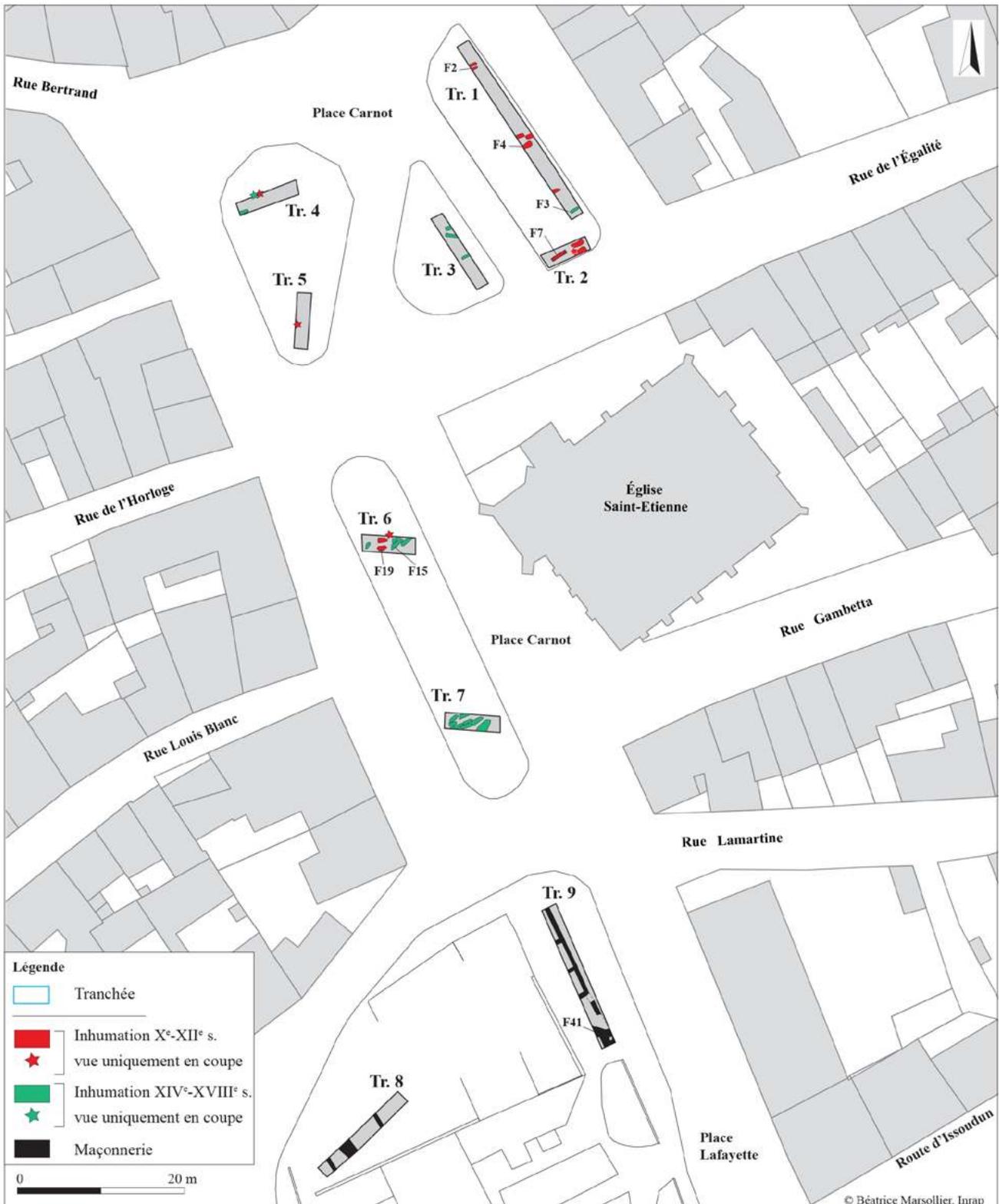


Fig. 6 - Localisation des vestiges dans les sondages archéologiques (B. Marsollier, Inrap).

découvertes permettent de restituer une vaste place sur l'emprise de la place Carnot. Aucune anomalie (ornièrre ou usure) n'a été observée en surface. L'empierrement est scellé par une couche d'utilisa-

tion constituée d'une matrice limono-sableuse gris foncé, homogène, compacte, avec de nombreux charbons de bois et des graviers calcaires; elle atteint 6 à 30 cm d'épaisseur. Les quatre tessons de

Sépulture	Tranchée	Type	Sexe	Âge au décès
F1	1	Ind	Féminin	20-25
F2	1	Ind	Ind	Ind
F4.1	1	Ind	Masculin	Ind
F4.2	1	Ind	Ind	Adulte
F4.3	1	Ind	Ind	5,5-6,5
F7	2	Sarcophage	Ind	Ind
F9	2	Ind	Ind	Ind
F10	2	Ind	Ind	Ind
F19	6	Coffrage ?	Féminin	20-49

Tabl.1 - Principales caractéristiques enregistrées pour les inhumations de la phase 1 (G. Roy, Inrap).



Fig. 7 - Inhumation et réductions en sarcophage monolithe dans la fosse F.7 (G. Roy, B. Marsollier, Inrap).

céramique retrouvés dans ces strates se rapportent à des productions datées de la deuxième moitié du  $x^e$  et du  $xI^e$  s. Pour autant, les résultats  $^{14}C$  fournis par l'inhumation F4.3 indiquent que l'aménagement de la place n'intervient probablement pas avant la seconde moitié du  $xII^e$  s.

### 3.3. Phase 3 : la réfection de la place à partir du $xIII^e$ s.

La troisième phase correspond à une réfection totale de la place et de ses abords. Un nouvel empiérement est mis en œuvre sur une épaisseur de 5 à 22 cm. Très semblable au précédent, il scelle les couches d'utilisation antérieures avant d'être lui-même recouvert par la sienne. Celle-ci est constituée par une matrice limono-argileuse gris foncé, compacte, hétérogène, avec de nombreuses inclusions de charbons de bois, de silex, de petits frag-

ments de calcaire et de quelques scories. Seuls des lambeaux des strates associées à la troisième phase sont conservés dans les tranchées 3 et 7, du fait du creusement postérieur de fosses à inhumations. Les rares vestiges mobiliers retrouvés, notamment onze tessons de céramique datés entre le  $xII^e$  et le  $xIII^e$  s., permettent de situer cette réfection à partir du  $xIII^e$  s.

### 3.4. Phase 4 : une deuxième phase d'inhumation entre le $xIV^e$ et le $xIX^e$ s.

La quatrième phase est marquée par la reprise des inhumations. Cette seconde séquence funéraire apparaît à 60 cm sous la surface actuelle et peut atteindre 1,10 m d'épaisseur. Vingt sépultures réparties sur la surface de la place et reconnues dans le cadre du diagnostic lui sont associées. À l'exception d'une inhumation identifiée dans le log 9, mais dont la datation reste indéterminée, aucune n'a été mise

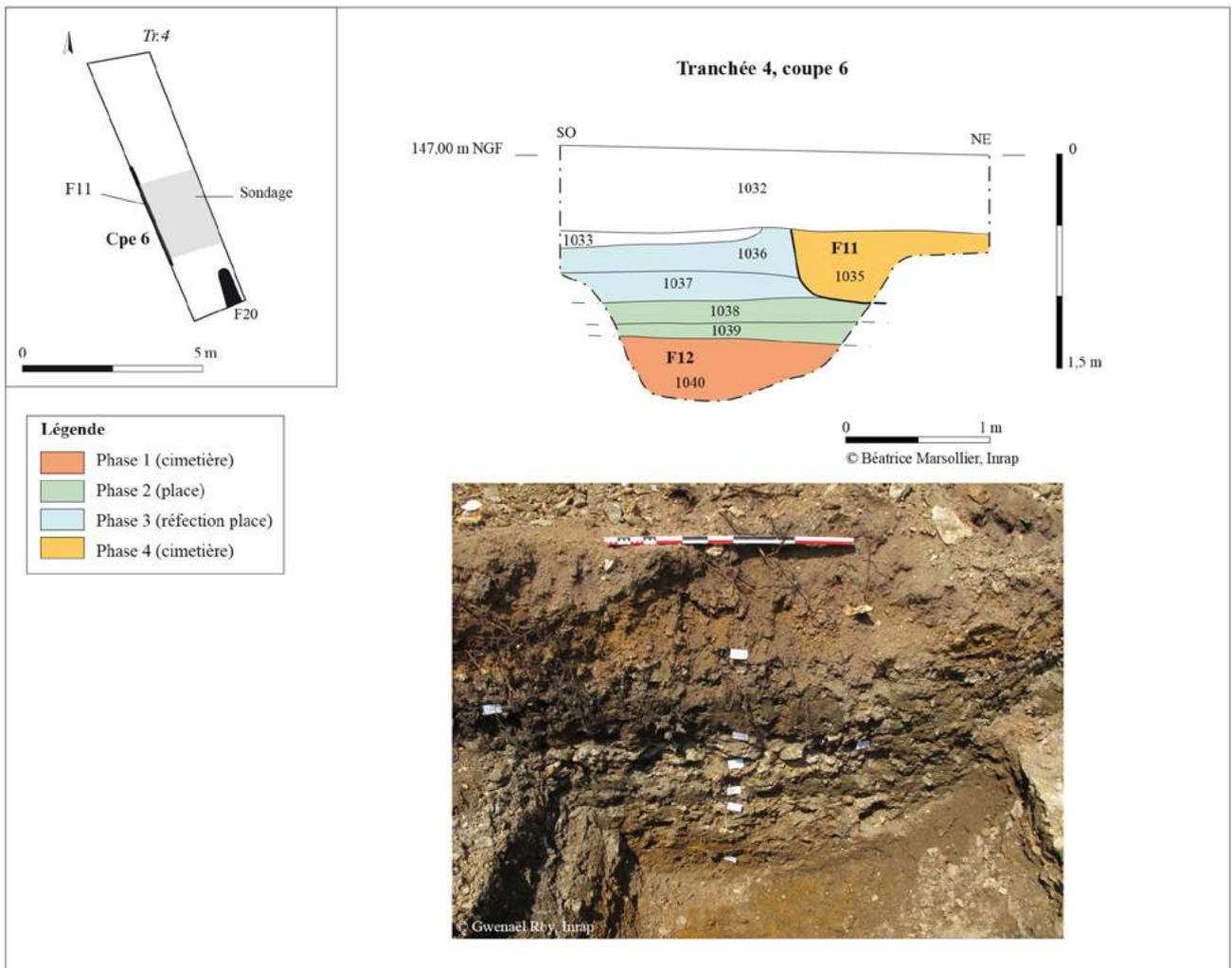


Fig. 8 - Identification des phases d'occupation de la place Carnot dans la tranchée 4 (G. Roy, B. Marsollier, Inrap).

au jour au cours du suivi de travaux, témoignant manifestement d'une réduction de l'espace sépulcral par rapport à la première période. La maçonnerie F9, apparue dans le log 9, à 3,60 m au nord de l'angle nord-ouest de l'église Saint-Étienne, pourrait matérialiser la limite orientale de l'enclos du nouveau cimetière.

Les fosses de sépulture reposent sur les niveaux de réfection de la place (phase 3) ou les traversent, allant parfois jusqu'à percer les niveaux de la première phase funéraire (phase 1). Cette configuration est parfaitement illustrée dans les tranchées 3 et 7 où le dernier empierrément a été fortement détruit lors du creusement des fosses sépulcrales et n'est conservé que sous la forme de lambeaux (Fig. 9). La densité des vestiges n'est pas uniforme. Ils sont très nombreux dans les tranchées 3, 6 et 7, au point que les limites fossoyées ne

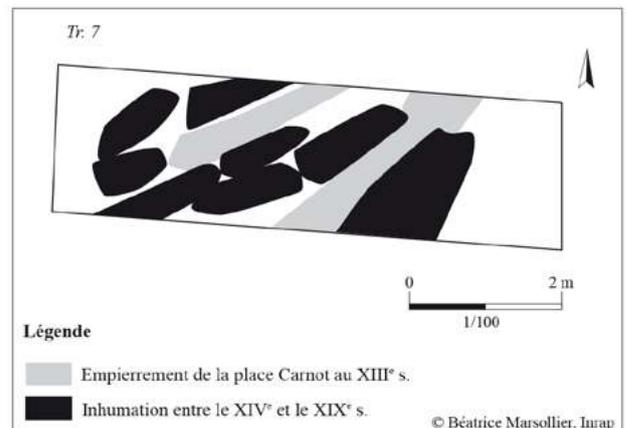


Fig. 9 - Impact de la seconde phase d'inhumation sur le second empierrément de la place Carnot dans la tranchée 7 (G. Roy, B. Marsollier, Inrap).

Sépulture	Tranchée	Type	Sexe	Âge au décès
F3	1	Cercueil / Coffrage	Ind	5,5 - 8
F15	6	Linceul et Coffrage	Ind	20-49
F16	6	Ind	Ind	Ind

Tabl. 2 - Principales caractéristiques enregistrées pour les inhumations de la phase 4 (G. Roy, Inrap).

sont pas repérables et que seule la présence des squelettes permet d'identifier les sépultures. En revanche, quelques individus sont apparus dans les tranchées 1 et 4 alors qu'ils sont absents des tranchées 2 et 5. Les inhumations adoptent une orientation axée majoritairement SO-NE et une disposition en rangée semble apparaître dans la tranchée 3. Les données anthropologiques portent sur les restes de deux individus (F3 dans la tranchée 1 et F15 dans la tranchée 6) et sur les observations d'ossements ramassés lors du nettoyage des tranchées (DETANTE *in* ROY et DETANTE 2011 : 64-67). L'analyse des restes squelettiques révèle la présence d'adultes (de sexe indéterminé) et d'enfants (Tabl. 2). Comme pour la première phase funéraire, le contexte de découverte suggère que le recrutement correspond à celui d'une population paroissiale classique, sans sélection apparente. Les clous et les épingles retrouvés témoignent d'inhumations des corps en linceul déposés dans des contenants en matériau périssable, probablement des coffrages ou des cercueils. Les données chronologiques sont peu nombreuses mais permettent de situer le réutilisation comme cimetière entre le XIV<sup>e</sup> s. et le XIX<sup>e</sup> s.<sup>5</sup> (ROY et DETANTE 2011 : 67).

5. Données chronologiques pour F3: un tesson de céramique daté des XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.

Données chronologiques pour F15:

- Datation <sup>14</sup>C de F.15 réalisée en 2010 par Beta Analytic Inc. (USA). Réf. Beta-281893.

Avant calibration: 210 +/- 40 BP. Après calibration à 2 Sigma (95 % de probabilité), l'échantillon est daté entre 1470-1660 AD.

Calibration INTCAL04.

- Des épingles de linceul du XVI<sup>e</sup> s. et une bague se rapportant à des contextes du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> s.

#### 4. UN BÂTI DENSE SUR LA PLACE LA FAYETTE

Plusieurs maçonneries sont apparues dans les sondages pratiqués sur l'emprise de la place La Fayette (tranchée 9, logs 15 et 16). Elles correspondent pour l'essentiel à des vestiges de constructions postérieures à 1834. En effet, aucune n'est présente sur le cadastre napoléonien (section H du bourg, 1834) alors que plusieurs témoignages oraux de riverains mentionnent ces anciens édifices.

En revanche, la maçonnerie F41 est singulière. Située à l'extrémité sud de la tranchée 9, elle est apparue à un mètre sous le niveau de circulation actuel. Elle se présente, en plan, sous la forme d'un



Fig. 10 - Vue des vestiges de la tranchée 9, sur la place Lafayette. Au premier plan la maçonnerie F41 attribuée à la chapelle Sainte-Marie (G. Roy, Inrap).

“Y”, parementée sur ses deux faces, et constituée de blocs calcaires liés par un mortier de chaux orange (Fig. 10). Elle se poursuit sous les bermes au sud, à l'ouest et à l'est. Observée sur une longueur de 2,70 m, la construction mesure 1,30 m de largeur. Des niveaux constitués d'éclats de taille de calcaire et de gâchage de mortier de chaux orangé en appui contre la maçonnerie pourraient caractériser un horizon lié à une phase de construction ou de réfection de l'édifice. Ces observations orientent l'interprétation de F41 comme le vestige des fondations d'un édifice monumental. Sa localisation permet un rapprochement avec la chapelle Sainte-Marie figurant sur un plan de Déols de 1769 (HUBERT 2009 : 30). Elle y est représentée à une cinquantaine de mètres au sud de l'église Saint-Étienne, sur l'actuelle place La Fayette, ceinte d'un cimetière (Fig. 3). La chapelle Sainte-Marie reste malheureusement peu documentée et son positionnement précis est incertain malgré une proposition de restitution de D. Dubant (Fig. 2). Elle est mentionnée dès 917 comme chapelle consacrée en l'honneur de Sainte-Marie, *capellam in honore sancte marie* (HUBERT 1987 : 3). Le 13 mai 1824, un cahier des charges pour la destruction de la chapelle est passé. Il prévoit un creusement à son emplacement jusqu'à deux mètres de profondeur sans autre indemnité que toutes les pierres qui y seront découvertes. En revanche, il est précisé que la commune récupérera tous les objets d'art (statues, médailles, pièces...) qui seront mis au jour (ADI M3). Il semblerait donc que ces travaux n'aient pas été menés aussi profondément. La récupération des blocs de taille étant la rémunération pour la tâche, la nature même des fondations, des blocs calcaires grossièrement équarris, de taille variable et de médiocre qualité, explique certainement la présence des vestiges à seulement un mètre sous le niveau actuel. S'il s'agit bien des fondations d'un mur de la chapelle Sainte-Marie, il faudrait la décaler de 8 m vers le nord par rapport à son positionnement actuel (Fig. 2), encore plus proche de l'église Saint-Étienne. La dissolution de la paroisse remonte au xiii<sup>e</sup> s. mais le cimetière qui lui est associé reste en activité au moins jusqu'en 1839, date à laquelle la décision de translation est prise et s'accompagne d'un transfert des ossements vers le nouveau cimetière (ADI M3). D. Dubant indique qu'une nécropole aurait été identifiée en 1984 lors des travaux d'aménagement de la nouvelle poste avec la découverte de plusieurs sarcophages de forme trapézoïdale (probablement d'époque mérovingienne) alignés en rangées et orientés nord-sud à 2,50 m de profondeur (AUDOUX, DUBANT 1987 : 82). Au regard de la datation des sarcophages, nettement antérieure aux origines supposées de la chapelle, cette zone funéraire doit probablement être rattachée à l'église alto-médiévale Saint-Étienne.

## 5. DISCUSSION ET RESTITUTION DE L'ÉVOLUTION DE L'AIRE SÉPULCRALE DES PLACES CARNOT ET LA FAYETTE

Les données recueillies à Déols alimentent les réflexions en cours sur les origines de l'agglomération, son organisation et sur la place des cimetières dans les bourgs ruraux au Moyen Âge et à l'époque moderne.

Les origines antiques de Déols sont clairement assurées par les sources écrites (Grégoire de Tours) et les nombreux vestiges mis au jour par D. Dubant et D. Audoux, notamment à proximité immédiate des places Carnot et Saint-Étienne. Les sépultures attribuées à saint Ludre et saint Léocade dans les cryptes de l'église Saint-Étienne donnant lieu à des pèlerinages dès les v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> s., l'édifice actuel se superpose probablement à un autre antérieur, le site pouvant alors accueillir des inhumations *ad sanctos* dès cette période. Ces hypothèses se vérifient pour D. Audoux et D. Dubant grâce aux données acquises lors de la réalisation de sondages contre le chevet de l'église Saint-Étienne vers 1967 : “La présence gallo-romaine sur le site [à l'arrière du chevet de l'église] est assurée par le mobilier et le matériel monumental qui atteste l'existence d'un édifice à cette époque. Le sarcophage monolithe réemployé confirme la persistance de la fonction funéraire du site à la fin du iv<sup>e</sup> [...]. Rappelons que cette fonction a commencé au i<sup>er</sup> siècle comme l'indique la stèle *Pol. Paternus sabinii fil...* réemployée dans le mur de l'église Saint-Étienne.” (AUDOUX et DUBANT 1986 : 16). Les rares tessons antiques retrouvés lors des opérations archéologiques de 2011 se trouvent en position résiduelle et n'offrent aucun élément nouveau pour cette période.

La vocation funéraire du site de la place Carnot est donc bien antérieure à la fondation de l'abbaye Notre-Dame et aux premières mentions des églises Saint-Germain et Sainte-Marie. Le premier état du cimetière observé en 2010 remonte au moins au x<sup>e</sup> s. et se poursuit jusqu'à la seconde moitié du xii<sup>e</sup> s ; les sépultures qui lui sont associées permettent de restituer une aire funéraire d'au moins 2500 m<sup>2</sup>. Ces observations complétées par celles de 1967 invitent à étendre l'espace sépulcral à toute la place Carnot et de part et d'autre du chevet et du parvis de l'église Saint-Étienne, soit environ 5000 m<sup>2</sup> (Fig. 11, vignette 1). La matérialisation des limites de ce cimetière n'a pas été retrouvée mais l'absence d'inhumation, au débouché des rues convergeant vers la place, permet néanmoins de cerner une partie de son extension maximale. Aucun élément ne permet d'assurer que la zone d'inhumation était alors dotée de limites précises, et leur fossilisation par le bâti actuel reste hypothétique. Ce modèle d'évolution de la matérialisation et de l'espace du cimetière médié-

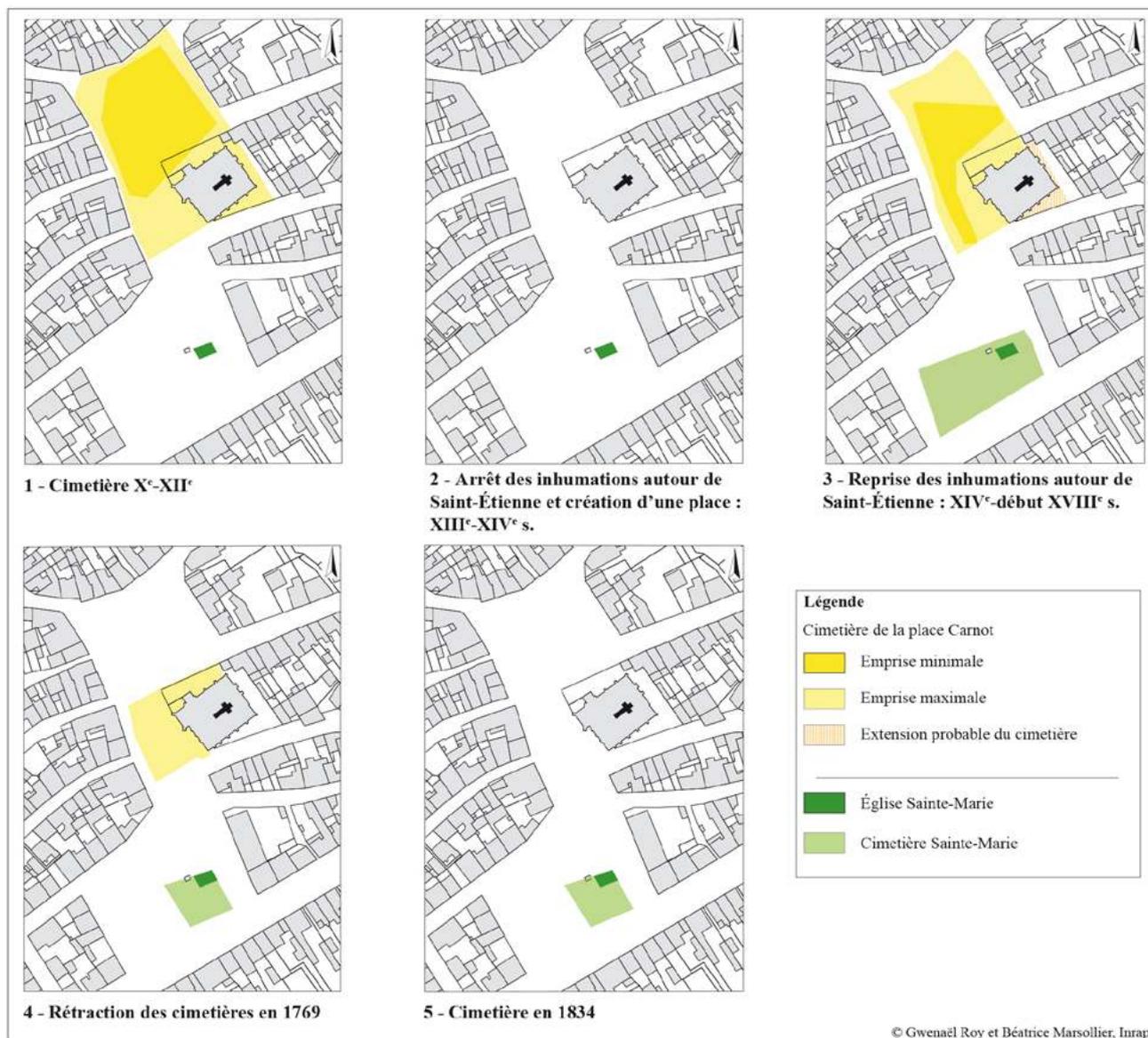


Fig. 11 - Évolution de l'emprise de l'aire funéraire sur la place Carnot entre le x<sup>e</sup> et le xix<sup>e</sup> s., à partir des sources archéologiques et archivistiques sur le cadastre actuel (G. Roy, B. Marsollier, Inrap).

val a été observé sur le site de Rigny dans l'Indre-et-Loire, où la zone d'inhumation initiale (viii<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> s.) se rétracte entre le x<sup>e</sup> et le xi<sup>e</sup> s. autour de l'église mais n'est toujours pas accompagnée d'une délimitation matérielle. Celle-ci n'apparaît que dans le courant des xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> s. avec un mur de clôture puis des bâtiments de pierre (ZADORA-RIO *et al.* 2001 : 239). Si la caractérisation de cette première phase d'occupation de la place Carnot est avérée, en revanche, les observations limitées à la surface des tranchées ne permettent pas de préciser l'organisation interne de cet espace ni la densité de la population inhumée.

La mise en place du cimetière de la place Carnot s'inscrit dans ce long mouvement de regroupement des morts autour des églises amorcé dès le vii<sup>e</sup> s. et qui se poursuit jusqu'aux xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> s. M. Lauwers

propose le terme d'*inecclesiamento* pour identifier ce phénomène qui voit "l'inscription ecclésiale au sein de la société" (LAUWERS 2005 : 272). L'orientation privilégiée des inhumations est déterminée par celle de l'édifice de culte, caractère récurrent dans ces contextes comme cela a notamment été relevé sur les places Victor Hugo et François Mitterrand à Joué-lès-Tours (PAPIN *et al.* 2013 : 236). À Déols, le recrutement semble correspondre à celui d'une population paroissiale sans spécificité apparente.

L'abandon de l'aire funéraire à partir de la seconde moitié du xii<sup>e</sup> s. coïncide avec une importante campagne de réfection de l'édifice cultuel. L'abside polygonale découverte en 1965 et datée de la fin du vi<sup>e</sup>-début du vii<sup>e</sup> s. est détruite au xii<sup>e</sup> s. (AUDOUX et DUBANT 1986). Une monumentalisation de

l'église est alors entreprise : "[...] le chœur [est] fermé par un chevet plat et le pignon ouest élevé [...], avec trois fenêtres en plein cintre, surmontées d'archivoltes, de billettes et de cordons épousant les contreforts" (MONTIGNY *et al.*, 2004 : 157). Ces travaux d'ampleur s'inscrivent dans un mouvement général de monumentalisation des églises entre le xi<sup>e</sup> et le xii<sup>e</sup> s. initié par la Réforme Grégorienne (IOGNA-PRAT 2006 : 358). Cette concordance entre les travaux effectués sur l'édifice de culte et l'arrêt des inhumations sur la place Carnot a également été relevée sur le site de Joué-lès-Tours au xi<sup>e</sup> s. où la reconstruction de l'église marque l'abandon des espaces funéraires environnants (PAPIN *et al.* 2015 : 29-30). Le déplacement du cimetière vers un autre lieu trouve également un écho à Candes-Saint-Martin dans l'Indre-et-Loire. Le cimetière paroissial couvrant une surface d'au moins un hectare dans le bourg est probablement relégué entre la seconde moitié du xi<sup>e</sup> et le xii<sup>e</sup> hors les murs de l'agglomération vers un nouveau site en usage dans le courant du même siècle. Cette période voit également la réfection complète de l'église paroissiale Saint-Maurice (PHILIPPON et GAULTIER 2015 : 85-90). À Joué-lès-Tours et Candes-Saint-Martin, l'arrêt des inhumations autour de l'église est accompagné par un retour de l'habitat. Aucun aménagement de la sorte n'a été observé à Déols.

L'abandon de l'aire funéraire est suivi de la proposition de réunir les cures de Saint-Étienne, Sainte-Marie et Saint-Germain, dès le xiii<sup>e</sup> s. Celle-ci trouve sa justification dans la concentration et l'usage simultané des lieux de cultes et de leurs espaces funéraires sur une surface réduite. La concordance de ces événements n'est probablement pas fortuite. Elle traduit certainement l'aboutissement d'une réflexion sur l'organisation des espaces ecclésiastiques et la gestion de ces édifices, propriété de l'abbaye Notre-Dame de Déols.

La place Carnot, libérée de son usage funéraire, est rapidement réinvestie en tant qu'espace public dédié aux vivants (Fig. 11 vignette 2). D'importants remblais sont apportés afin d'aménager une place vers laquelle convergeaient déjà de nombreux axes de circulation. Autour du xiii<sup>e</sup> s., elle connaît une importante phase de réfection à la hauteur des moyens utilisés pour sa mise en œuvre initiale. Elle reste en usage au moins jusqu'au xiv<sup>e</sup> s. L'ampleur de l'ouvrage, par sa surface, la quantité de matériaux employés et le soin apporté à sa réalisation, pose la question du commanditaire des travaux. Le pouillé du diocèse de Bourges de 1772 et le *stilus* (incunable) de 1499 ne fournissent aucune information à ce sujet. L'hypothèse qu'il s'agisse de l'abbaye Notre-Dame est proposée à partir de la chartre de fondation de 917 qui mentionne qu'elle reçut le bourg et son territoire en dotation (HUBERT 2009 :

347-350), d'autant que l'établissement religieux jouit d'un grand rayonnement au Moyen Âge et ce n'est qu'au cours de la Guerre de Cent Ans (1337-1453) que son déclin s'amorce jusqu'à sa destruction par le feu en 1568.

La reprise des inhumations sur la place Carnot entre le xiv<sup>e</sup> et le xix<sup>e</sup> s., et donc la réintégration des morts parmi les vivants, est suffisamment singulière pour être soulignée, d'autant qu'un *cimetière nouveau* est mentionné en 1494. Les données mobilières sont insuffisantes pour préciser les bornes chronologiques du retour du cimetière sur ce terrain, et si les sondages réalisés vers 1967 au chevet de l'église ont livré deux sépultures attribuées aux xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> s., les auteurs restent réservés sur la datation qui repose sur des épingles de suaire en bronze retrouvées dans le comblement d'une des inhumations (AUDOUX et DUBANT 1986 : 8). La reprise de l'usage funéraire de la place est néanmoins corroborée par les sources écrites qui, dans le cadre de mentions sur l'usage du cimetière Sainte-Marie en 1545 et 1674, indiquent également que des inhumations ont lieu au cimetière Saint-Étienne. Son usage se poursuit jusque dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> s., comme l'attestent le registre des décès de la paroisse de Déols mentionnant des inhumations dans les deux cimetières jusque dans les années 1770 et la mention de la réduction de l'aire funéraire en 1778 (ADI G669).

L'emprise du cimetière évolue au cours de cette longue période de fonctionnement (Fig. 11 vignette 3). Entre le xiv<sup>e</sup> s. et la première moitié du xviii<sup>e</sup> s., elle s'étend sur environ 3500 m<sup>2</sup>. La surface qu'occupait alors le cimetière jusqu'au xii<sup>e</sup> s. est amputée par l'emprise des voies disposées sur le pourtour de la place Carnot au xiii<sup>e</sup> et au xiv<sup>e</sup> s. L'aire cimétériale pouvait encore s'étendre au pied du chevet et contre la façade sud de l'église Saint-Étienne. Cet espace sera transformé en jardin privé vers le milieu du xviii<sup>e</sup> s., époque à laquelle le plan levé en 1769 par M. Fassardy (Fig. 3) nous renseigne sur l'emprise du cimetière maintenant contenu dans un espace beaucoup plus limité au nord de l'église et devant son parvis (AUDOUX et DUBANT 1986 : 16 ; Fig. 11, vignette 4). L'emplacement exact de ces nouvelles limites reste imprécis mais la maçonnerie retrouvée en 2010 près de l'angle nord-est de l'église pourrait constituer le vestige d'un mur clôturant le cimetière à l'est. Il est délimité au nord par un mur de clôture construit dans le prolongement de la rue de l'Égalité réduisant le cimetière à moins de 1 500 m<sup>2</sup>. En 1834, date de levé du cadastre napoléonien, il ne subsiste plus de cimetière autour de l'église Saint-Étienne. Un petit espace clos est représenté au nord de l'église mais il s'agit d'une cour privée. La vocation funéraire de la place Carnot a donc cessé au profit du cimetière nouveau situé 350 m au nord-ouest de l'église (Fig. 2). Celui-ci constitue l'unique site

funéraire à partir de 1839, date à laquelle la décision est prise d'interrompre les inhumations dans le cimetière Sainte-Marie (Fig. 11, vignette 5).

Le phénomène de réduction des zones funéraires autour des églises paroissiales a déjà été reconnu pour la fin du premier Moyen Âge (cf. *supra*) mais plusieurs exemples indiquent qu'il n'a de cesse de se poursuivre jusqu'à la fin de l'époque moderne. C'est manifestement le cas à Déols. Ça l'est également à Rigny où le cimetière connaît plusieurs retractions depuis son extension maximale, du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s., jusqu'à son transfert vers un nouveau site en plein champ en 1865 (ZADORA-RIO *et al.* 2001 : 240 ; ZADORA-RIO et GALINIÉ 2020 : section 5).

Le déplacement définitif du cimetière, entre 1778 et 1834, s'inscrit dans une temporalité marquée par l'émergence d'un mouvement hygiéniste qui s'exprime notamment dans l'édit royal de 1776 (BERTRAND et CAROL 2016 : 363-366) puis dans un décret de l'an XII<sup>6</sup> (BERTRAND et CAROLL 2016 : 367-370). Le transfert des lieux d'inhumations de Saint-Étienne et Sainte-Marie n'intervient cependant pas immédiatement puisque ce dernier reste en activité jusqu'en 1839 (DUBANT, CARILLON, MARDELLE *et al.* 1988 : 88).

Concernant l'organisation interne du cimetière entre le XIV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> s., les données sont trop lacunaires pour caractériser un agencement précis. Si l'usage funéraire est ici prépondérant, il n'est pas exclu que l'espace ait pu être investi par des structures domestiques comme à Rigny jusqu'au XV<sup>e</sup> s. (ZADORA-RIO *et al.* 2001 : 240). Seule une observation extensive contribuerait à préciser la morphologie et les usages de cet espace. Le diagnostic a toutefois permis d'identifier des alignements de fosses sépulcrales et des secteurs plus densément occupés, notamment devant le parvis aux périodes les plus récentes.

Enfin, l'identification d'une maçonnerie se rapportant probablement à la chapelle Sainte-Marie concourt à préciser sa localisation.

## CONCLUSION

Les résultats des interventions de 2010 confirment le fort potentiel archéologique de ce secteur de la ville de Déols situé hors les murs médiévaux du bourg. Il témoigne également de la richesse des données susceptibles d'être acquises dans ces contextes d'intervention en dépit de fenêtres d'observation restreintes. Les données acquises à Déols font écho à celles de nombreuses autres opérations

similaires réalisées ces dernières années dans les centres-bourgs du centre-ouest de la France (LIVET et PICHON 2020 ; PICHON *et al.* 2018) et alimentent la réflexion en cours sur l'occupation des cœurs de village et leur genèse en région Centre-Val de Loire (JOLY, CHIMIER et FOURNIER 2014).

La confrontation des données avec celles d'autres sites régionaux révèle des différences notables dans la chronologie de l'évolution morphologique des cimetières et de l'usage des zones cimétériales. Le phénomène de rétraction des aires funéraires entre leur mise en place et leur abandon, précisément décrit à Rigny (ZADORA-RIO *et al.* 2001 ; ZADORA-RIO et GALINIÉ 2020), n'a pas été perçu pour la phase la plus ancienne (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) mais est clairement illustré pour la période entre le XIV<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> s. La réduction de la surface du cimetière est mise à profit pour aménager des espaces de circulation là où, à Rigny, Candes-Saint-Martin et Joué-lès-Tours, l'habitat colonise tout ou partie des espaces libérés (ZADORA-RIO *et al.* 2001 ; PHILIPPON et GAULTIER 2015 ; PAPIN *et al.* 2015). L'absence d'inhumation constatée pour les XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. est suivie ici par une reprise après cette période, situation fort singulière par rapport aux exemples régionaux où le changement de site est définitif (PHILIPPON et GAULTIER 2015 ; PAPIN *et al.* 2015).

Des paramètres communs prévalent néanmoins aux principales transformations observées. L'église constitue un élément polarisateur de l'espace funéraire, participant en cela à l'intégration des morts parmi les vivants (LAUWERS 2005 : 272). Pour les plus anciennes phases chronologiques observées, à Déols comme sur les autres sites présentés, les cimetières ensèrent systématiquement l'édifice cultuel qui dicte également l'orientation des sépultures. Jusqu'à l'époque moderne, le resserrement progressif de l'aire sépulcrale autour de l'église semble également manifester l'attrait croissant qu'elle suscite. La monumentalisation des lieux de cultes initiée par la Réforme Grégorienne entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s. (IOGNA-PRAT 2006 : 358) influe considérablement sur les espaces funéraires : si à Rigny elle n'entraîne qu'une réduction de la surface du cimetière, la reconstruction des églises à Candes-Saint-Martin, Joué-lès-Tours et Déols est marquée par l'arrêt des inhumations autour de celles-ci. La reprise du cimetière Saint-Étienne de Déols après le XIV<sup>e</sup> s., exceptionnelle, se conforme au XIX<sup>e</sup> s. au vaste mouvement de fermeture des cimetières des centres-bourgs au profit des cimetières nouveaux, ou neufs, relégués en plein champ à l'extérieur des agglomérations.

La singularité du cimetière rattaché à la paroisse Saint-Étienne de Déols réside donc dans la reprise des inhumations dans un secteur de l'agglomération restitué aux vivants dans le courant de la se-

6. 1803-1804 du calendrier grégorien.

conde moitié du xii<sup>e</sup> s., et donc sa rupture avec les schémas habituels de l'évolution spatiale des aires sépulcrales. Il convient cependant de nuancer cette particularité au regard de la nature des données disponibles. Les investigations n'ont concerné que les secteurs nord et ouest qui bordent l'église. Si les grandes phases d'occupations semblent bien cernées, la persistance d'inhumations entre le xiii<sup>e</sup> et le xiv<sup>e</sup> s. contre la façade sud de l'église ou son chevet ne peut être totalement écartée. Un cimetière aux dimensions réduites aurait donc pu persister dans le giron du lieu de culte, qu'il soit réservé aux enfants, comme à Rigny ou à une classe social privilégiée, en parallèle de celui de Sainte-Marie ou d'un nouveau. La reprise des inhumations sur la place Carnot à partir du xiv<sup>e</sup> s., interprétée comme le retour du cimetière dans ce secteur de l'agglomération, pourrait donc matérialiser un nouvel élargissement de l'aire funéraire précédemment rétractée.

## DOCUMENTS D'ARCHIVES

Archives départementales de l'Indre

Série F, travaux d'érudits, Fonds Eugène Hubert

F124. Déols, topographie. Notes d'E. Hubert.

Série G, églises paroissiales

**G666. Paroisse Saint-Étienne de Déols, 27 f<sup>o</sup>. 1674-1675.** Lieve des rentes dues à la fabrique de la paroisse de Saint-Germain de Déols et de celles de Saint-Étienne et Sainte-Marie, ses annexes.

**G669. Paroisse Saint-Étienne de Déols, 12 pièces. 1778-fin 18<sup>e</sup> siècle.** Devis en 1778 de réparations à faire à l'église paroissiale de Saint-Étienne de Déols et aux deux cimetières de la ville. Réparation et déplacement des fonts baptismaux de Saint-Germain, qui seront posés dans le chœur à côté de la sacristie.

Série M, administration générale du département. Préfecture (1800-1940)

Archives départementales du Cher

Série G, archevêché

**G1. 900 f<sup>o</sup>. xii<sup>e</sup> siècle - 1573.** Cartulaire du palais archiépiscopal. P. 824. Sentence rendue par le pape Innocent III concernant le différend de l'archevêque de Bourges et de l'abbé de Déols : des trois églises qui existent à Déols, celle de Saint-Étienne appartiendra à l'abbaye. P. 830. Jean, abbé de Déols, prie l'archevêque de Bourges de vouloir bien unir ensemble les églises de Sainte-Marie Mineure et de Saint-Germain qui, en raison de leur pauvreté, ne permettent pas de faire vivre les deux titulaires et consent, à sa demande, à réduire de 40 sous la pension qu'il avait le droit d'exiger de ces deux églises 1277.

## SOURCES IMPRIMÉES

Grégoire de Tours - *Liber de gloria beatorum confessorum in Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum Merovingicarum*. T. V : *Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici*, ediderunt B. Krusch et W. Levison. Hannoverae et Lipsiae, impensis bibl. Hahniani, 1910. In-4<sup>o</sup>, VIII-834 p., 22 fac-similés.

Gustave Mingasson - Publication du pouillé de 1772 et du "Stilus" (incunable) de 1499 ; Archidiocèse de Bourges, Impr. De Vve Tardy-Pigelet et fils (Bourges), 1 vol. (130 p.) : fac-similé ; in-8, BNF, 1916.  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5759154r>

HUBERT 1931

Hubert E. - *Cartulaire des seigneurs de Châteauroux, 917-1789, Introduction à l'inventaire des archives de la ville de Châteauroux, avec annotations historiques*, Châteauroux, imprimerie typographique et lithographique Badel, 1931, ADI D38.

Archives départementales de l'Indre

Plan cadastral de la commune de Déols [1834]. Section H du bourg.

## BIBLIOGRAPHIE

AUDOUX 1980

Audoux D. - Un bilan archéologique déolois, *Bulletin des Amis du Vieux Déols*, 3 : 11-16.

AUDOUX et DUBANT 1983

Audoux D. et Dubant D. - "Continuité d'occupation d'un site d'inhumation. Le cimetière de la résidence "Les Acaïas", *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Déols*, 6 : 9-17.

AUDOUX et DUBANT 1986

Audoux D. et Dubant D. - Sondages autour de l'église Saint-Etienne de Déols réalisés vers 1967, *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Déols*, 9 : 4-12.

AUDOUX et DUBANT 1987

Audoux D. et Dubant D. - Réflexions sur l'histoire de Déols et l'apparition des premiers cultes chrétiens, *Revue de l'Académie du Centre* : 81-82.

BERTRAND et CAROLL 2016

Bertrand R. et Carol A. (dir.) - *Aux origines des cimetières contemporains. Les réformes funéraires de l'Europe occidentale xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Provence, Aix-en-Provence.

BRISSAUD 1988

Brissaud L. - *Les sépultures gallo-romaines de l'Indre*, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris 1.

CRUBÉZY *et al.* 2000

Crubézy É., Lorans É., Masset C. *et al.* - *L'archéologie funéraire*, Paris, Éditions Errance.

DUBANT et AUDOUX 1985

Dubant D. et Audoux D. - *Vestiges gallo-romains découverts près de l'église Saint-Etienne en 1965*, note dactyl. au SRA Centre.

DUBANT 1984

Dubant D. - *Déols, Place La Fayette - nouvelle Poste*, note dactyl. au SRA Centre.

DUBANT 1985

Dubant D. - *Sauvetage de sépulture mérovingienne à Déols, Indre*, Rapport préliminaire, SRA Centre.

DUBANT 2004

Dubant D. - Les pratiques funéraires à l'intérieur des

- églises du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en Champagne berrichonne, confrontation des textes et de l'archéologie à travers les exemples des églises de Saint-Laurent de Neuvy-Pailloux et Saint-Germain de Déols (Indre), in : *Nécropoles, cimetières, arts et pratiques funéraires. Actes du 63<sup>e</sup> congrès de la Fédération des Sociétés savantes du Centre de la France, Guéret, 14, 15 et 16 mai 2004, Études creusoises*, Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, Guéret : 97-131.
- DUBANT 2016  
Dubant D. - L'exemple des sarcophages attribués à Saint-Ludre et à Saint-Léocade dans l'église Saint-Etienne de Déols (Indre). Plaidoyer pour une nécessaire prise en compte des aménagements du XIX<sup>e</sup> s., in : Cartron I., Henrion F., Scullier Ch. (dir.), *Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : fabrication, utilisation, diffusion, Actualité de l'archéologie en Aquitaine et Midi-Pyrénées, Actes des XXX<sup>e</sup> Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne (Musée d'Aquitaine, Bordeaux, 24 octobre 2009)*, 34<sup>e</sup> Supplément à *Aquitania*, Bordeaux : 433-452.
- DUBANT et al. 1988  
Dubant D., Carillon M., Mardelle S. et Rollin N. - *Promenade dans Déols, histoire des rues et des lieux-dits d'une commune de l'Indre*, Office de Tourisme de Déols, 256 p.
- FAUCONNEAU-DUFRESNE 1873  
Fauconneau-Dufresne - Histoire de Déols et de Châteauroux, *Monographies des villes et villages de France*, dir. M.-G. Micberth, 2 vol., 1873, Le Livre d'histoire, Paris, rééd. 1999.
- HERVÉ 2012  
Hervé C. - Les termes *vicus, castrum, castellum* dans l'œuvre de Grégoire de Tours, in : Cribellier C. et Ferdière A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Actes de la Table ronde d'Orléans 18-19 novembre 2004*, 42<sup>e</sup> Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours : 145-151.
- HUBERT s. d., D394  
Hubert E. - *Le Bas-Berry, histoire et archéologie du département de l'Indre, Châteauroux et Déols, premier fascicule*, Archives de l'Indre, s. d, Picard, Paris, ADI D394.
- HUBERT 1987  
Hubert J. - L'Abbaye exempte de Déols et la papauté (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 145, Paris, Genève : 5-44. URL : [https://www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1987\\_num\\_145\\_1\\_450445](https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1987_num_145_1_450445)
- HUBERT 2009  
Hubert J. - *L'abbaye Notre-Dame de Déols, Indre* : réédition de l'étude de Jean Hubert "L'abbatiale Notre-Dame de Déols"... / avec les plans et dessins de Jacques Barge ; encarts et notules complémentaires rédigés sous la direction de René Pécherat, Pierre Remérand et Didier Dubant ; avec la participation de Marc Du Pouget, Nicole Gotteri, Noël Heard, [et al.]. - Vendœuvres : Lancosme éd. ; [Châteauroux] : Académie du Centre, 357 p.
- LOGNA-PRAT 2006  
Iogna-Prat D. - *La maison Dieu : une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge : v.800-v.1200*, L'Univers historique, Paris, 683 p.
- JOLY, CHIMIER et FOURNIER 2014  
Joly S., Chimier J.-Ph. et Fournier L. - *L'archéologie dans le village. Quelques exemples récents d'opérations préventives en Val de Loire, Archéopages, Villages*, Inrap, Paris, avril-juillet 2014 : 78-83.
- Lauwers 2005  
Lauwers M. - *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Aubier Paris, 393 p.
- LIVET et PICHON 2020  
Livet J. et Pichon I. - Apport du diagnostic à l'étude des cimetières paroissiaux : trois exemples dans l'Indre, in : Flotté D. et Marcigny C. (dir.) - *Le diagnostic comme outil de recherche : séminaires scientifiques et techniques de l'Inrap, 28-29 sept. 2017* [s. n.], Musée de Normandie, Caen.
- MONTIGNY et al., 2004  
De MONTIGNY A. et al. - *À la découverte des églises de l'Indre*, Patrimoine et médias, Châteauroux, 501 p.
- PAPIN et al. 2013  
Papin P. (dir.), Aunay C., Bouillon J. et Canny D. - *Joué-lès-Tours, Places Victor Hugo et François Mitterrand, Origine et évolution d'un centre paroissial rural (fin 7<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> s.)*, Rapport final d'opération, CG37, SRA Centre.
- PAPIN et al. 2015  
Papin P., Livet J., Vanhove C. et Yvernault F. - Contribution à la connaissance de la topographie d'un centre paroissial en milieu rural : le cas de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 54, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2284>
- PÉCHERAT et al. 2009  
Pécherat R., Remérand P., Dubant D., du Pouget M., Gotteri N., Heard N., Hubert M.-C., Lacour F., Michaud-Fréjaville F., Perrochon C. et Surrault J.-P. - *L'abbaye Notre-Dame de Déols*, contenant la ré-édition de l'étude de Jean Hubert, l'abbatiale de Déols 1927, Lancosme éditeur, Académie du Centre.
- PHILIPPON et GAULTIER 2015  
Philippon S. et Gaultier M. - Candes-Saint-Martin et ses cimetières : évolution de son organisation spatiale, depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque Moderne (Région Centre, Indre-et-Loire), *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 53 | 2014, mis en ligne le 15 avril 2015, URL : <http://journals.openedition.org/racf/2117>
- PICHON et al. 2018  
Pichon I., Chimier J.-P., Gaultier M. et Livet J. - Évaluer les ensembles funéraires villageois : retours d'expériences à partir de huit études de cas du diocèse de Tours (Indre-et-Loire), in : *7<sup>e</sup> rencontres du GAAF, Caen, 3 et 4 avril 2015, Enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux, médiévaux, modernes et contemporains*, CRAHAM, Caen : 205-211.
- RENARD 2010  
Renard E. - Domaine, village ou circonscription administrative ? La polysémie du mot *villa* aux VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles et l'assise territoriale des paroisses rurales, *Autour du "village", établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin IV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, publications de l'Institut d'Études Médiévales, 25, université catholique de Louvain : 153-177.
- REVOL 2016  
Revol L. - Déols, in : Cribellier C. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices archéologiques et synthèse*, 63<sup>e</sup> Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours : 229-233.
- ROY et DETANTE 2011  
Roy G. et Detante M. - *Explorations des abords de l'église Saint-Etienne, Déols, Indre, places Carnot et La Fayette*, Rapport final d'opération, Inrap, SRA Centre.
- ZADORA-RIO et al. 2001  
Zadora-Rio É., Galinié H., Husi P., Liard M., Rodier X. et Theureau C. - La fouille du site de Rigny, 7<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> s. (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière. Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 40 : 167-242.
- ZADORA-RIO 2008  
Zadora-Rio É. (dir.), *Des paroisses de Touraine aux com-*

*munes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, 34<sup>e</sup>  
Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la  
France*, FERACF, Tours, 304 p.

ZADORA-RIO et GALINIÉ 2020

Zadora-Rio É., Galinié H., Husi P., Motteau J., Rodier X.  
Sénégas M.-L. et Theureau C. - L'église de Rigny et ses  
abords. De la *colonia* de Saint-Martin de Tours au transfert  
du centre paroissial (600-1865), *PUC*, Coll. Bibliothèque  
logicieste, [En ligne], [https://www.unicaen.fr/puc/rigny//  
accueil](https://www.unicaen.fr/puc/rigny//accueil)